



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 23 mai 2023 à 14h00

Le Président accueille et remercie tous les participants. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance de cette Assemblée Générale Ordinaire et commence par le vote des postes d'Administrateurs à renouveler. Le vote est à bulletin secret.

- 5 postes d'Administrateurs sont à pourvoir dans le Collège Bénévoles
- 2 postes d'Administrateurs sont à pourvoir dans le collège Associations.

Afin de veiller au bon déroulement du dépouillement des bulletins de vote, le Président désigne trois Scrutateurs et un Secrétaire de Séance :

- Secrétaire de Séance : Colette SABADELL
- 1^{er} Scrutateur : Christiane BACLE
- 2^{ème} Scrutateur : Chiara ZANETTIN
- 3^{ème} Scrutateur : Kati ALI SOILIH

Ces 4 personnes devront établir un Procès-verbal des résultats et le signer.

Après la présentation des candidats, les scrutateurs récoltent les bulletins de vote. Le résultat sera annoncé à la fin de cette Assemblée Générale Ordinaire.

- Adhérents : Inscrits : 360
- Présents et représentés - Votants : 230
- Quorum : 180

Cette Assemblée Générale est marquée par le changement de Président.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, le Président annonce la présence de :

- ⇒ M. Laurent CARRIE, Préfet délégué pour l'égalité des chances,
- ⇒ Mme Audrey GARINO, Adjointe au Maire, en charge des Affaires Sociales et lutte contre la pauvreté
- ⇒ M. Sylvain SOUVESTRE, Maire des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements
- ⇒ M. Denis ROSSI, Conseiller Départemental
- ⇒ M. Claude BALAND, Président de la Fédération Française des Banques Alimentaires
- ⇒ ...

Suite à des contraintes horaires, le Président laisse la parole à Mme GARINO, puis à M. SOUVESTRE, ensuite à M. BALAND et enfin, à M. CARRIE.

M. CARRIE annonce l'attribution d'une subvention de 800 K€ pour l'achat de produits alimentaires. Par la même occasion, il informe qu'une bonne nouvelle sera communiquée rapidement au sujet de notre recherche de locaux.

Après les différentes interventions, le Président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du P.V. de l'A.G.O. du 30 juin 2022
- Approbation des comptes 2022 selon le rapport financier de l'Expert comptable et du Commissaire aux comptes
- Fixation pour l'exercice 2024 du montant de la cotisation et de la Participation de Solidarité
- Présentation du rapport d'activités 2022
- Approbation du rapport d'orientation et budgétaire (Prévisionnel 2023)

Approbation du Procès-Verbal de l'A.G. du 30 juin 2022

Le Président sollicite l'accord des adhérents pour approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022.

1^{ère} Résolution : approbation du P.V. de l'A.G. du 30 juin 2022

« L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2023 approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022 ».

Votants : 230 Pour : 230 Abstention : 0 Contre : 0
La 1^{ère} Résolution est adoptée à l'unanimité.

Approbation des comptes 2022 selon le rapport financier de l'Expert comptable et du Commissaire aux comptes (Comptes annuels et rapport du CAC joints)

Monsieur DANG, Commissaire aux comptes étant absent, il ne pourra pas présenter son rapport. Les comptes ont bien été certifiés par le Commissaire aux comptes.

Monsieur TALLET, Expert Comptable présente les comptes annuels 2022 qui sera soumis à l'approbation des adhérents :

- le Bilan
- le Compte de Résultat 2022

	2022	2021
Total du bilan	2 166 100 €	1 794 863 €
Charges	1 334 863 €	1 423 631 €
Produits	1 733 250 €	1 733 047 €
Résultat de l'exercice	398 387	309 416

Les produits sont stables. Les subventions d'exploitation ont diminué de 45 K€ mais les dons ont augmenté de 34 K€. Côté charges, il est à noter une baisse des achats produits, des charges salariales et des dotations aux amortissements. Par contre, les frais généraux ont augmenté de 46 K€.

Le Président remercie M. TALLET.

2^{ème} Résolution : approbation des comptes annuels 2022 selon le rapport financier

« Les adhérents valide les comptes de l'exercice 2022 présentés. »

Votants : 230 Pour : 230 Abstention : 0 Contre : 0
La 2^{ème} résolution est adoptée à l'unanimité.

Fixation pour l'exercice 2024 du montant de la cotisation et de la Participation de Solidarité

Ce point est à aborder à chaque Assemblée Générale. La Participation de Solidarité est actuellement à 2,40 € par unité de distribution (UD) et la cotisation est à 2€ / an / adhérent. Étant donné le contexte, le Président propose de maintenir ces montants.

3^{ème} Résolution : Maintien des montants de la cotisation et de la Participation de Solidarité pour l'exercice 2024

« L'Assemblée donne son accord pour le maintien des montants de la cotisation et de la Participation Solidaire ».

Votants : 230 Pour : 230 Abstention : 0 Contre : 0
La 3^{ème} résolution est adoptée à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activités 2022 (Document joint)

Michel RAMPAL présente le rapport d'activités 2022. Il rappelle les actions menées et les faits marquants ayant eu lieu tout au long de cette année.

Nous avons constaté une forte augmentation des bénéficiaires de plus de 33 %.

Par ailleurs, nos stocks sont en déficit de 400 tonnes. L'achat de produits sera indispensable en 2023. Une première commande de lait a été réalisée en mars 2023 de 155 palettes.

La dotation de lait sera augmentée de 20 % pour compenser partiellement la baisse de 30 % effectuée au dernier trimestre 2022.

A la suite de la présentation, le Président propose ce rapport d'activité à l'approbation des adhérents présents.

4^{ème} Résolution : Approbation du rapport d'activités 2022

« Celui-ci est approuvé par l'Assemblée Générale. »

Votants : 230 Pour : 230 Abstention : 0 Contre : 0
La 4^{ème} résolution est adoptée à l'unanimité

Approbation du rapport d'orientation et budgétaire (Prévisionnel 2023) – Rapport moral et budget joints

Le Président réalise un point sur l'avenir en s'appuyant sur le rapport moral. Le budget prévisionnel 2023 s'élève à 1 802 000 €.

Le Président rappelle que nous ne pouvons pas gérer au-delà de 4000 tonnes de produits dans nos locaux actuels. Il en profite pour remercier tous les bénévoles et salariés dévoués à notre cause.

5^{ème} Résolution : Approbation du rapport d'orientation et budgétaire

« Les adhérents le valide. »

Votants : 230 Pour : 230 Abstention : 0 Contre : 0
La 5^{ème} résolution est adoptée à l'unanimité

Questions des adhérents

Une seule question est posée pour connaître le délai pour les nouveaux locaux de la BA13. Malheureusement, il est difficile de répondre à cette question. Pour le moment, nous n'avons pas assez d'informations pour y répondre.

Le Président laisse la parole à M. Denis ROSSI – Conseiller Départemental.

M. ROSSI insiste sur l'importance de nos actions et la raison de notre existence. Il remercie du travail fourni par les équipes. A l'issue de son discours, il remet une médaille et un présent à Gérard GROS et le remercie de son dévouement et du travail accompli.

A l'issue des points à l'ordre du jour, les résultats des votes sont annoncés :

- ⇒ Nombre d'inscrits : 360
- ⇒ Nombre de votants : 230
- ⇒ Exprimés : 221
- ⇒ Nul : 9

Collège Associations

Alice RODRIGUEZ – Croix Rouge Française	<i>réélue avec</i>	152 voix
Pierre BERNABO – UDAF	<i>réélu avec</i>	90 voix
Stéphane GRASSI – AJC Sport et Culture	non élu avec	57 voix
Abderrahmane MESBAHI – ACADEL	non élu avec	42 voix

Collège Bénévoles

Joseph ARAKEL	<i>réélu avec</i>	147 voix
Robert GILLET	<i>élu avec</i>	159 voix
Gérard GROS	<i>réélu avec</i>	163 voix
Bruno HAUTCOEUR	<i>élu avec</i>	158 voix
Denis RISSER	<i>élu avec</i>	162 voix

Le Président clôt cette Assemblée Générale Ordinaire 2023 et invite tous les participants à rejoindre le hall pour partager un verre de l'amitié.

**Le Secrétaire Général,
Michel RAMPAL**



**Le Président,
Gérard GROS**

